

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Vendredi 9 mai 2025 à 18h30

Restaurant du Jura - Comme chez Eux à Bassecourt

Personnes présentes :

Barbosa de Menezes Pammila (AMF), Berberat Thaïs (AMF), Bernard Florine (Comptable/RH), Bernardo Da Silva Luciana (AMF), Beuchat Nawal (AMF), Blaser Aurélie (Secrétaire + Parent), Blaser Cédric (Parent), Boillat Céline (AMF), Bregnard Elizabeth (AMF), Broquet Loubna (AMF), Cattin Julien (SAS), Chappuis Pascale (Coordinatrice), Charmillot Tschann Françoise (membre soutien), Chételat Manuela (AMF), Comastri Sandrine (AMF), Crausaz Geneviève (AMF), De Almeida Fialho Janaina (AMF), Dobler Loïc (Président), Domon Corinne (AMF), Esteves Benilde (AMF), Gerber Verena (AMF), Gomes Nogueira Rodrigues Marie-Fernanda (AMF), Graf Wendy (AMF), Joliat Isabelle (AMF), Kornmayer Monika (Comité), Kroni Anne (AMF + Comité), Maillard Yolande (AMF), Maître Nadine (AMF), Martins Rocha Megane (Coordinatrice) Mazzarini Pascal (Commune Delémont + Comité), Medvedeva Gafner Nadejda (AMF), Migliano Rosella (Coordinatrice), Müller Adeline (AMF), Nappez Marie-Noëlle (AMF), Nydegger Davina (AMF), Oberli Claudine (AMF), Rais Nicole (AMF), Rebetez-Pineau Sandra (AMF), Schindelholz Anne (AMF), Schmid Perrine (AMF), Sprunger Sandrine (Comptable/RH), Stadelmann Carole (Directrice), Theurillat Nathalie (Coordinatrice), Toba Diana (AMF), Tschann Christophe (membre soutien), Tschanz Véronique (AMF), Vedana Emily (Parent + Comité), Vuille Johanne (AMF), Wermeille Heidi (AMF), Wieland Laurence (AMF).

Personnes excusées :

Ballaman Patrick (Assidu), Barthoulot Nathalie (Ministre), Bersier Véronique (AMF), Bonnemain Pascal (Vérificateur des comptes), Bonvallat Régine (Avenir Formation), Bossart Steulet Carmen (Présidente AJMEA), Cantoni Julia (AMF), Friedli Marie (Vice-présidente), Froidevaux Gilles (AJAM), Gerber Céline (Coordinatrice), Hanini Leïla (Déléguée à l'Égalité), Jemmely Romain (Vérificateur des comptes), Jodry Stève (Vérificateur des comptes), Joliat Fabienne (AMF), Lopez Diana (Secrétaire), Richon Céline (SAF Moutier), Teuscher Jocelyne (Coordinatrice), Vorlet Martine (Famiya - AFJ Fribourg), Willemin Bénénice (Co-présidente Commission de l'Enfance), Yilmaz Ilfet (AMF).

1. Accueil et salutations

Le Président, Loïc Dobler, ouvre la séance et souhaite la bienvenue chacun-e. Il excuse particulièrement Mme la Ministre, Nathalie Barthoulot qui n'a pas pu se joindre à notre Assemblée et remercie M. Julien Catin du SAS qui l'a remplacé au pied levé. Le Président présente ses remerciements aux autorités qui, par leur présence, démontrent leur soutien envers les Crèches à domicile.

La liste des autres personnes excusées peut être consultée sur demande.

Une liste des présences a été signée par tous les participants. L'ordre du jour n'appelant aucune modification, la séance peut débuter.

2. Désignation des Scrutateurs-trices

Madame Claudine Oberli et Monsieur Pascal Mazzarini sont désignés scrutateur et scrutatrices.

3. Approbation du PV de l'AG du 3 mai 2024

Le procès-verbal n'est pas lu car il a été mis à disposition des membres avant l'AG. Aucune remarque n'étant parvenue, le PV est donc approuvé à l'unanimité par un levé de mains.

4. Présentation des rapports d'activités 2024 et perspectives 2025

4.1 Rapport de Loïc Dobler, Président

Principaux événements, enjeux rencontrés et perspectives pour l'année à venir :

Le Comité s'est réuni à 6 reprises au cours de l'année, à travers 4 séances ordinaires et 2 séances extraordinaires, tenues avec une délégation des membres. Ces rencontres ont permis d'assurer un suivi régulier des activités, de prendre les décisions nécessaires et d'échanger sur les projets en cours.

Concernant les prestations, 378'740 heures d'accueil ont été effectuées en 2024, soit une baisse de 35'580 heures par rapport à l'année précédente. Cette diminution marque un certain ralentissement, après des années de croissance continue. Les premières statistiques de 2025 indiquent que le volume devrait rester plus ou moins stable cette année.

Les CAD sont actuellement dans une phase de consolidation des engagements des accueillantes en milieu familial (AMF). Le fonctionnement se stabilise, mais reste influencé par le contexte économique délicat.

De nombreuses familles sont confrontées à des situations difficiles (pertes d'emploi, réduction d'activité, pression budgétaire), ce qui peut les amener à revoir leurs besoins en matière de garde.

Dans ce cadre, le Plan équilibre du Gouvernement pour la période 2024–2026 a introduit une réduction linéaire de 1.9 % des salaires pour le personnel administratif. Ce recul est en partie compensé par une hausse de 2.2 % au titre du renchérissement, versée à l'ensemble des collaboratrices, qu'elles soient dans l'administration ou actives comme AMF. Cette participation aux efforts d'économie témoigne de notre sens des responsabilités, même si nos marges de manœuvre sont réduites. Le nombre d'heures d'accueil, seul véritable levier possible, dépend de décisions politiques dont l'impact sur les familles et sur notre structure, pourrait être important.

L'année a aussi été marquée par l'entrée en vigueur, au 1er août 2024, du nouveau règlement destiné aux parents. Cette étape a nécessité un important travail d'information et de mise en œuvre. La directrice, Carole Stadelmann, reviendra dans son rapport sur les modalités de cette adaptation et les premiers échos reçus.

Perspectives 2025

Deux axes principaux guideront l'action des CAD l'an prochain :

- l'intégration du Service en Famille de Moutier, qui renforcera la cohérence de notre présence régionale et permettra d'harmoniser les pratiques sur un territoire élargi,
- une réflexion sur notre organisation interne, avec l'objectif d'améliorer l'efficacité du travail de coordination, de simplifier certaines procédures et de fluidifier les échanges entre les différents niveaux de notre structure.

Loïc Dobler tient à remercier chaleureusement l'ensemble des accueillantes en milieu familial, les collaboratrices administratives, la directrice, ainsi que les membres du Comité. Toutes et tous pour leur engagement constant, leur professionnalisme et leur esprit de collaboration. C'est grâce à cette implication collective que notre structure peut continuer à offrir un accueil de qualité, de proximité et adapté aux besoins des familles.

Le Président adresse un grand merci à chacun-e pour la confiance octroyée et souhaite une excellente fin de soirée aux personnes réunies ce soir.

4.2 Rapport de Carole Stadelmann, Directrice

En 2024, la gestion institutionnelle des CAD s'est décliné comme suit :

Mise en place du nouveau règlement à l'attention des parents

L'année 2024 a été marquée par l'entrée en vigueur du nouveau règlement des placements pour la rentrée d'août, en même temps que l'adaptation des tarifs par le Canton.

Cette mise à jour permet d'adapter les bases contractuelles aux besoins actuels des familles et d'assurer une meilleure équité de traitement entre l'accueil en crèches et l'accueil familial. La transition s'est déroulée avec souplesse et progressivement grâce l'accompagnement des parents par les CAD. Les changements ont été globalement bien acceptés, avec seulement quelques départs de familles. Après qq.mois d'application, le bilan est positif, même si certains ajustements devront encore être apportés à partir de l'expérience du terrain.

Cette évolution contribue également à renforcer la professionnalisation et la reconnaissance du travail des accueillantes.

Renouvellement de l'assurance accidents

Le contrat d'assurance accidents a été renouvelé pour la période 2024–2026. Après analyse des offres proposées par notre consultant « Assidu », le choix s'est porté sur Swica, malgré une hausse de primes de 10 %. Ce choix reste avantageux comparé à l'offre de Visana, qui aurait entraîné une augmentation de plus de 47 % !

Participation aux groupes de travail cantonaux

Dans le cadre de la Commission de l'enfance de l'AJEMA (CEA), plusieurs travaux ont été menés et auxquels la directrice a participé :

- réflexions sur la création d'un bureau d'inscriptions centralisé pour les parents, en collaboration avec le Service cantonal de l'action sociale (SAS)
- élaboration d'un modèle de déclaration de protection des données,
- mise à jour du contrat informatique avec la société CSE pour le logiciel Kibe utilisé, par les structures jurassiennes.

Une rencontre avec la Ministre Nathalie Barthoulot et la cheffe de Service du SAS, Mme Christe Marchand, a également permis d'échanger sur les défis et perspectives du secteur. Ces rencontres constructives devraient se poursuivre chaque année.

Projet Lapurla et ProEnfance – éveil culturel des jeunes enfants

Les CAD ont participé à un projet pilote lié à l'initiative nationale *Lapurla – les enfants explorent*. Une rencontre organisée au Musée jurassien, animée par l'artiste Maude Sauvage, a réuni des professionnels de l'enfance et des milieux culturels.

L'objectif était de réfléchir à l'éveil à la créativité chez les enfants de 0 à 4 ans, en valorisant l'exploration libre et l'accompagnement bienveillant des adultes. Ce projet pourrait déboucher sur de futures collaborations interdisciplinaires.

Formations continues du personnel du Bureau

Chaque année, plusieurs cours sont suivis afin de garantir la mise à niveau des connaissances :

- coordinatrices : analyses de pratique + Formation *Dosavi* sur la prévention des violences conjugales,
- administration : formation de leadership pour la resp.RH
- direction : sensibilisation à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le travail,
- équipe complète : formation sur la gestion des réclamations et de l'agressivité + Suivi de la formation annuelle obligatoire en cybersécurité, dispensée par le SDI cantonal

Perspectives 2025 – intégration du service en famille de Moutier

Les CAD ont été sollicitées pour assurer l'intégration du Service d'accueil en famille (SAF) de Moutier à partir du 1er janvier 2026, ceci dans le cadre du transfert de la ville vers le canton du Jura.

Les objectifs principaux sont :

- créer une structure unique d'accueil familial pour les districts de Delémont, Franches-Montagnes et Moutier
- maintenir l'emploi de la coordinatrice actuelle de Moutier et le ré-engagement des Accueillantes,
- adapter les statuts de l'association et intégrer un-e représentant-e de Moutier au Comité.

Le projet prévoit environ 20'000 heures d'accueil et 8 accueillantes supplémentaires à terme, mais avec un développement progressif.

7. Conclusion

L'année 2024 marque une étape importante dans l'évolution des CAD, notamment avec la mise à jour du règlement des placements. La direction remercie vivement et souligne l'engagement essentiel des AMF, le professionnalisme de ses collègues, ainsi que le Comité et le Président pour leur soutien indéfectible. Sans oublier les autorités cantonales pour leur confiance, leur appui et la très bonne collaboration établie.

Tous contribuent à assurer un accueil familial de qualité au service des enfants et des familles, mission poursuivie par l'Association depuis plus de 40 ans !

4.3 Rapport de Rosella Migliano, Coordinatrice

En 2024, le réseau d'accueil comptait 106 accueillantes en milieu familial (AMF), dont 5 nouvelles et 10 départs, parmi lesquels 3 départs à la retraite.

Accueils et fréquentation

Au total 378'740 heures d'accueil ont été facturées, soit :

- 232'759 h dans le district de Delémont
- 91'729 h pour la ville de Delémont
- 54'252 h dans le district des Franches-Montagnes

823 enfants ont bénéficié d'un contrat, soit :

- 502 dans le district de Delémont
- 176 pour la ville de Delémont
- 145 dans les Franches-Montagnes

Difficultés rencontrées

Le réseau observe une baisse des heures d'accueil, mais les demandes de placement restent élevées. La principale difficulté est le manque d'accueillantes dans certaines Communes.

Conséquences :

- accueils partagés entre plusieurs AMF
- changements de cercle scolaire pour certaines familles
- manque de places pour les enfants scolarisés (midi ou après l'école)

Les coordinatrices jouent un rôle central pour soutenir les familles et les accueillantes. Elles oeuvrent pour trouver les meilleures solutions d'accueil et offrir le plus de stabilité possible aux enfants.

Formations des accueillantes

Plusieurs cours et moments d'échanges ont été organisés en 2024 :

- 3 matinées-rencontre en présence des coordinatrices, pour favoriser les échanges et expliquer le fonctionnement du nouveau règlement
- Avec le soutien d'Avenir Formation : Samaritains - urgences chez les enfants + formation de base (58 périodes) pour un groupe de nouvelles AMF
- Formation continue obligatoire pour toutes les autres AMF (16 périodes/an) sur différents thèmes : réflexes archaïques / dynamique de groupe et activités ludiques avec les enfants.

Événements à l'attention de tous les membres et AMF

- Une soirée à thème, avec la présentation du livre d'Anisa Roomieh – AMF aux CAD - racontant son parcours migratoire depuis la Syrie
- Fête de Saint-Nicolas à Glovelier...toujours très attendue par les familles ! A réuni 102 enfants et 73 adultes. Au programme de cet après-midi : animations, contes et distribution de friandises par Saint-Nicolas 😊

Conclusion

Malgré les défis liés au manque d'accueillantes, le réseau continue d'assurer un accueil de qualité grâce à l'engagement des AMF et au travail de coordination. L'objectif des CAD est de garantir le bien-être des enfants, leur sécurité et le soutien aux familles. C'est le moteur au centre des préoccupations de l'institution.

5. Comptes 2024

Les comptes 2024 étaient accessibles aux membres sur le site internet de l'association ainsi, Mme Florine Bernard, Secrétaire-comptable, n'en fait donc pas lecture.

Elle informe l'Assemblée qu'elle se tient à disposition pour répondre aux questions. Les comptes n'ayant fait l'objet d'aucun commentaire, ni question écrite et aucun membre ne demandant la parole, Mme Bernard termine donc son intervention en remerciant les personnes présentes pour leur attention.

6. Adoption du rapport des Vérificateurs des comptes

Le rapport des comptes était disponible en ligne et le Président n'en fait plus la lecture. N'ayant reçu aucune remarque ou question, l'approbation du rapport est acceptée à l'unanimité, par vote à mains levées.

Loïc Dobler souligne que la vérification des comptes de notre association est toujours effectuée par des Caissiers communaux. Il remercie donc Mme Valérie Fuhrmann de la Commune du Val-Terbi, M. Bonnemain de la Commune de Courrendlin et M. Jordy de la Commune de Saignelégier qui ont effectué ce contrôle, en plus de leurs nombreuses occupations professionnelles.

A noter que M. Jemmely, nommé vérificateur suppléant, œuvrera dès juin sous l'égide des Communes de Soubey et Soyhières et non plus des Enfers.

7. Décharge au Comité et à l'Administration

Les comptes 2024 sont acceptés à l'unanimité par les membres présents. Décharge est donc donnée, par un levé de mains, à la Direction, au Comité et aux Secrétaires-comptables.

8. Budget 2025

Le budget 2025 était également accessible aux membres sur le site internet des CAD. Aucune question écrite n'est parvenue au Comité dans le délai, fixé au 2 mai. Aucun membre ne demande la parole, le budget est donc accepté à l'unanimité par un levé de main.

Le Président souligne la particularité de ce vote. En effet, nous sommes déjà le 9 mai et nous votons actuellement le budget 2025 alors que l'année est en partie écoulée et que la validation du budget 2026 par les membres du Comité va bientôt débiter ! Il rappelle que ce décalage est dû à la procédure qui demande l'analyse puis la validation par les autorités (Commune de Delémont & Service cantonal de l'action Sociale - SAS) avant d'être présenté à l'Assemblée générale.

9. Modification des statuts – Accueil de Moutier

Le Comité a procédé à la révision des statuts en vue de l'extension de notre réseau d'accueil sur le district voisin de Moutier au 1^{er} janvier 2026. Les propositions de modifications étaient disponibles sur notre site, à l'attention des membres.

Tout comme cela a été fait il y a 20 ans, avec l'intégration du district des Franches-Montagnes, les CAD se réjouissent de pouvoir offrir leurs services aux familles de la Prévôté et de procéder au réengagement de plusieurs Accueillantes, actuellement en emploi au Service en familles – SAF, avec qui nous collaborons étroitement et qui disparaîtra à fin 2025.

Ainsi, dans 3 districts sur 4, nous pourrions offrir une uniformité des pratiques et un seul point de contact pour les parents (Le district de Porrentruy disposant de sa propre association).

Loïc Dobler laisse la parole à l'Assemblée pour d'éventuelles questions ou remarques sur la mise en place de cette extension. Personne ne se manifestant, les modifications de statuts sont donc adoptées par un levé de main. Loïc remercie l'Assemblée pour cette décision qui est une étape importante pour les Crèches à domicile.

10. Changements au Comité :

a) Démission

Le Comité se sépare avec regret de Mme Julie Tisserand (représentante des AMF pour les Franches-Montagnes) qui a quitté les CAD pour raisons personnelles.

A relever que Mme Carine Vitasse poursuit son activité au sein du Comité, non plus en qualité de représentante des Parents (ses enfants ont grandi et ne sont désormais plus accueillis aux CAD), mais comme assesseur. Un grand merci à elle de continuer à nous offrir son expérience et ses compétences précieuses !

b) Election de deux nouveaux membres

Deux nouveaux membres ont été élus par le Comité et sont présentés ce soir à l'Assemblée. Ainsi, le Président a le plaisir d'accueillir Mme Thaïs Berberat des Genevez (représentante des AMF - Franches-Montagnes) et Mme Emily Vedana de Courfaivre (représentante des Parents). Loïc Dobler leur souhaite la bienvenue et les remercie pour leur engagement futur.

11. Divers

Jubilaires 2024. Sont chaleureusement félicitées :

- **Pour 10 ans de Service :** Barbosa de Menezes Pammila (AMF), Blaser Aurélie (Secrétaire), Boillat Céline (AMF), Schmid Perrine (AMF), Wermeille Heidi (AMF).
- **Pour 20 ans de Service :** Comastri Sandrine (AMF), Rais Nicole (AMF), Yilmaz Ilfet (AMF) malheureusement absente ce soir.

Leur engagement sans faille envers les enfants, tout au long de leurs beaux parcours professionnels, est souligné par le Président. Une attention est remise aux collaboratrices présentes sous les applaudissements. Mme Yilmaz recevra prochainement la visite de sa responsable et son cadeau 😊

Autre intervention :

Monsieur Julien Cattin (Service de l'Action Sociale) prend la parole. Il salue l'Assemblée et le Comité. Il transmet à chacun-e les salutations du Gouvernement Jurassien et plus particulièrement de la part du Département de l'Intérieur. Il remercie notre structure, par ses employées et responsables, pour son engagement et son travail colossal, qui n'est pas oublié par les autorités. Le service des CAD est indispensable aux familles et élargit l'offre en matière de garde extra-familial.

En effet, malgré la complexité des contextes actuels, que ça soit d'un point de vue politique, financier, familiaux, les CAD ont toujours relevé le défi et mené à bien leurs engagements. Ainsi, l'accueil familiale demeure et se développe, l'arrivé de Moutier en fait partie. Cela promet de belles rencontres, de beaux échanges et un bon potentiel de développement.

Monsieur Cattin remercie ainsi en son nom et celui des autorités, les AMF, le Comité, la Directrice et l'Equipe administrative, grâce à qui l'Association fonctionne à merveille et mérite leur soutien.

Pas d'autre intervention. Le Président lève la séance à 19h30 et convie chacun-e à prendre l'apéritif, offert par l'association. Les personnes inscrites poursuivront ensuite la soirée autour d'un repas.

La Directrice donne encore quelques informations concernant l'organisation de cette seconde partie et invite les jubilaires à se réunir pour une photo souvenir !

Elle souhaite une excellente fin de soirée et remercie l'auditoire pour son écoute et sa présence.

Rédaction du PV : Aurélie Blaser & Carole Stadelmann